

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de SAINTE-RADEGONDE, sous la présidence de Madame Corinne BIDOLLET, Maire.

Présents : Mme Corinne BIDOLLET, Maire, Nathalie COMTET, M. Maxime BERLIOZ-BARBIER, Adjoint ; Mmes Caroline LAMBERT DUREUIL, Séverine SOUVIGNY, MM., Pierre BASSET, Christian BIDOLLET, Frédéric MAGNIEN, Didier VERGNIAUD.

Excusée : Mme Valérie MALTAVERNE

Absent : M. Dominique MANNEVEAU

Maxime BERLIOZ-BARBIER a été nommé secrétaire.

- Les membres présents approuvent le compte-rendu de la réunion du 28 juin 2021.
- La commune adhérant au Fonds de Mutualisation Télécom géré par le SYDESL, elle demandera chaque année la RODP (Redevance d'Occupation du Domaine Public) due par les opérateurs de télécommunications.
- Une subvention sera demandée à la CCEALS dans le cadre du dispositif d'accompagnement des communes rurales pour permettre l'aménagement extérieur de l'espace public du centre bourg.
- Le conseil municipal décide d'adhérer au contrat du Centre de Gestion souscrit auprès de AG2R – Prévoyance GRAS SAVOYE pour la couverture de ses obligations statutaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et pour une durée de quatre ans.
- L'entreprise COLAS est retenue pour réaliser les travaux de voirie 2021 qui auront lieu en octobre.
- Le Maire fait le compte rendu des dernières réunions de Communauté de Communes. Des enquêtes publiques auront lieu afin de présenter le Plan Climat Air Energie Territorial en 2022. L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est en cours de finalisation.

A SAINTE-RADEGONDE,  
le 14 septembre 2021  
Le Maire,

Corinne BIDOLLET